

LA DÉLÉGATION FO

Estelle DEVOS RS
Frédérique RICARD élue titulaire
Luc GERMAIN élu suppléant.

SOMMAIRE

1. Élections du secrétaire, du secrétaire adjoint et du trésorier
2. Désignation des membres pour représenter le CCE aux Assemblées Générales d'Enedis pour l'année 2017
3. Approbation du PV de la séance du 17 novembre 2016

DÉCLARATION LIMINAIRE FO

Monsieur le Président,

Vous avez, lors du dernier CCE de la mandature précédente, souligné le travail accompli dans cet organisme par l'ensemble de ses membres.

FO Énergie et Mines tient aujourd'hui à souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus, comme à ceux reconduits dans leurs mandats, de toutes les organisations syndicales réunies dans cet auditorium.

Nous souhaitons que s'instaure dans cette instance un dialogue social fort, avec un réel respect de l'écoute des représentants du personnel.

Gageons que tous ensemble, sans pour autant faire table rase de nos différences syndicales, nous saurons travailler de façon constructive, avec des débats riches et empreints de respect, à la construction commune de projets viables tant pour les salariés que pour notre entreprise.

Le 31 janvier 2017 a été marqué par un mouvement intersyndical dénonçant les provocations incessantes de la direction sur les mesures salariales du Personnel. Ces nouvelles mesures portent atteinte, encore une fois, au pouvoir d'achat des agents.

Un 0 % historique pour le Salaire National de Base

Un 1^{er} coup bas est porté au Salaire National de Base avec un 0 % historique. Quelle belle décision de nos dirigeants qui privilégient délibérément les actionnaires en leur octroyant des dividendes au détriment des agents qui se contentent, eux, d'un zéro pointé !

La baisse de la rémunération

Que dire du 2^e coup bas porté à la rémunération des agents avec la décision unique de l'employeur de baisser une fois de plus, le volume des avancements et des promotions ? (de 20 à 30 % de baisse suivant les collègues).

Quel levier restera-t-il demain aux managers pour reconnaître l'investissement professionnel des agents ?

Quelle attractivité représentera le distributeur pour l'embauche de nouvelles compétences ?

En somme, dans quelles conditions matérielles et physiques, les agents effectueront-ils leurs missions demain ?

Rappelons que chaque année, les lignes budgétaires provisionnées pour la masse salariale ne sont pas redistribuées au Personnel mais remontées directement au niveau des

groupes ENGIE et EDF SA. En 2016, on nous a vendu l'austérité, cette année on nous sort l'excuse de la solidarité !

Et pourtant, EDF SA et ENGIE sont 2 entreprises distinctes et indépendantes, cela revient à ce qu'ORANGE aide financièrement BOUYGUES. Un comble de l'incompréhension !

Que nous réserve 2018 comme excuse encore plus farfelue ?

Le remboursement des frais professionnels, une taxation de plus ?

Le 3^e coup bas est porté au remboursement des frais professionnels qui seront désormais soumis à taxation. Malgré les explications de la direction, il s'agit encore d'une réduction du pouvoir d'achat des agents qui vient s'ajouter à la taxation sans cesse croissante du tarif agent.

L'intéressement : stop ou encore ?

Enfin, qu'advient-il de l'intéressement ?

Initialement annoncé en baisse, on nous promet in extremis une hausse de 150 euros en moyenne par agent. Déjà des bruits de couloir annoncent sa prochaine suppression, mais ouf, nous direz-vous, elle sera progressive... Une bien belle consolation.

Une nouvelle fois, le Personnel, à qui vous demandez toujours plus d'investissements dans ses missions au quotidien et des objectifs toujours à la hausse, est mis devant le fait accompli.

Pour FO Énergie et Mines, toutes ces provocations sont une injure faite aux salariés dont la productivité est en constante augmentation. Comment la direction peut-elle saluer, lors des vœux au Personnel, les bons résultats, l'implication et l'engagement de chacun, et ne leur donner, en échange, aucun signe de reconnaissance ?

Face à toutes ces décisions déshumanisées, l'ADN « service public » se détériore au profit de la rentabilité financière de plus en plus exigeante. La succession des réorganisations ne fait que commencer. Croyez-vous pouvoir compter encore longtemps sur la bonne volonté du Personnel pour accomplir ces missions ?

Le 31 janvier, un salarié sur deux fut gréviste. Depuis 1982, il n'y a pas eu de manifestations d'une telle ampleur.

La Direction ne peut rester sourde à l'appel des agents. Pour FO Énergie et Mines, la mobilisation continuera tant que les directions n'auront pas pris la mesure de l'importance de ce combat pour toutes et tous.

Aujourd'hui le salaire, demain l'intéressement, puis le tarif agent, que nous réserve l'avenir ?... Nous attendons donc l'ouverture d'une négociation salariale digne de ce nom, où le dialogue social aura sa place au lieu de pseudo réunions aux conclusions pré-écrites.

C'est pourquoi, au vu des éléments ci-dessus, FO Énergie et Mines a déposé un préavis de grève pour une période de 3 mois, à compter du 31 janvier 2017 à 0 h, en application de l'article L 2512-2 du Code du travail.

FO Énergie et Mines est déterminée à faire aboutir les revendications du Personnel.

RÉPONSES DU PRÉSIDENT :

En réponse à la déclaration de FO Énergie et Mines, le Président et la direction d'Enedis reconnaissent l'importance de la mobilisation du 31 janvier et nous assurent qu'ils ont perçu le signal envoyé par l'ensemble du corps social.

Signal qui fait d'ailleurs écho à celui exprimé par la restitution du socio scope « my edf » avec une baisse significative de l'adhésion du personnel aux orientations de l'entreprise.

Sur ce point, il concède que la direction doit faire un travail de clarification et d'explications du projet industriel afin que la plus grande majorité des salariés s'y retrouve et y adhère.

Le Président entend notre interpellation sur le SNB mais informe les membres du CCE qu'il est totalement impuissant sur ce sujet, même s'il reconnaît que les décideurs ont sous-estimé l'impact fort de cette décision sur les agents.

Le Président ne partage pas l'analyse de FO Énergie et Mines sur la baisse du taux d'AIC. Pour lui, ce taux est très équivalent à celui de l'année dernière :

- un taux d'AIC à 1,9 %.
- la reconduction de 0,2 % d'augmentations liées à la transformation et à la convergence.

cela donne une augmentation salariale à Enedis de 2,1 %.

Le Président juge cette augmentation salariale meilleure que celle d'EDF et proche de celle de RTE... Il précise qu'il y aura un pilotage rigoureux de l'application des mesures salariales en région et qu'il veillera également à ce que les reliquats de NR de 2016 soient bien alloués sur 2017.

En ce qui concerne l'intéressement, le Président affirme que celui-ci n'est pas menacé de disparition chez le distributeur. Il confirme que les calculs laissent espérer une augmentation moyenne de celui-ci de 8 % pour 2016 (environ 150 euros par agent).

Sur le sujet de la Pers 793, le dossier est à peine initié. Un diagnostic sera partagé avec l'ensemble des organisations syndicales, de manière à traiter le dossier raisonnablement et intelligemment au cours du 1^{er} semestre 2017.

En conclusion, le Président précise que l'ensemble des messages évoqués lors de ces déclarations liminaires a bien été entendu, aussi bien par lui que par la Direction d'Enedis.

1. ÉLECTIONS DU SECRÉTAIRE, DU SECRÉTAIRE ADJOINT ET DU TRÉSORIER

La délégation CGT propose trois candidats pour les postes à pourvoir. Les candidats sont élus à l'unanimité des membres présents.

2. DÉSIGNATION DES MEMBRES POUR REPRÉSENTER LE CCE AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'ENEDIS POUR L'ANNÉE 2017

La délégation CGT propose deux membres pour représenter le CCE aux assemblées générales d'Enedis, ceux-ci sont élus à l'unanimité des membres présents.

3. APPROBATION DU PV DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2016

Le PV de la séance est approuvé à l'unanimité.